

Arrondissement de  
RAMBOUILLET  
Canton de CHEVREUSE  
Commune de  
MAGNY-LES-HAMEAUX

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation  
2/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Date d'affichage de convocation  
2/04/2025

Le 9 avril 2025,

Nombre de conseillers

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,  
Légalement convoqué pour la seconde fois sans obligation de quorum suite à l'annulation de la séance du 1er avril 2025, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

En exercice : 17

Présents :

Présents : 9

Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD, Yolande GROBON, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Claire CROIXMARIE, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL

Votants : 9

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHER, Arnaud BOUTIER, Annick BOKAN, Marc CONGARD, Evelyne COURTECUISSÉ, Nathalie SENU, Jean-Marie THEBAULT

Date de la séance :

9 avril 2025

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Objet :

**ACCEPTE** à \_\_\_\_\_, domiciliée à Magny-les-Hameaux : ;  
une aide financière pour prendre en charge une dette d'énergie d'un montant de 1 000,00 € et un prêt d'un montant de 1 185,00 €.

Aide facultative n°10/2025

Aide financière  
Dette d'énergie

**PRECISE** que la somme totale de 2 185,00 € sera versée directement auprès d'EDF et que le remboursement s'effectuera selon les modalités convenues dans le contrat de prêt conclu entre le CCAS et Madame

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 22/04/2025

Certifié exécutoire le : 22/04/2025



Le Président du C.C.A.S

Accusé de réception en préfecture  
078-267801082-20250422-CCAS250409A10B-DE  
Date de télétransmission : 22/04/2025  
Date de réception préfecture : 22/04/2025

Bertrand HOUILLON